

**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU
TENUE AU 102, RUE DE LA FABRIQUE
LE 30 JANVIER 2019 A 19h 30**

Sont présents:

Madame Annie Houle, messieurs Alain Desrosiers, Yvon Forget, Pierre Guyon, siégeant sous la présidence de monsieur Alain Durand.

Est également présent:

Monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal agissant comme secrétaire de la réunion.

Sont Absents : Madame Eve Drouin et monsieur Denis Huberdeau.

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Alain Desrosiers et unanimement résolu que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé.

ACCEPTATION DU RAPPORT DU 5 DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par madame Annie Houle, et unanimement résolu que le rapport du 5 décembre 2018 est accepté tel que rédigé.

ACCEPTATION DU RAPPORT ANNUEL 2018

Il est proposé par monsieur Yvon Forget et unanimement résolu que le rapport annuel 2018 est accepté tel que rédigé.

**PRÉSENTATION DES PROJETS DE RÈGLEMENT
MODIFIANT CERTAINS RÈGLEMENTS D'URBANISME**

Le secrétaire du comité présente les deux projets de règlement qui seront présentés au conseil municipal afin de procéder à leurs adoptions;

Le premier projet vise à autoriser le lotissement et l'aliénation d'une voie de circulation en zone agricole à certaines conditions;

Le second projet vise à modifier le règlement de zonage de façon omnibus en y ajoutant certains usages et constructions accessoires et de préciser certaines interventions en zone de conservation.

**DEMANDE PASCAL PARADIS
CRITÈRES P.I.I.A. ; LOT 6 099 121**

Considérant la demande de monsieur Pascal Paradis relativement à la présentation de cinq modèles de maison en lien avec la construction d'une résidence unifamiliale détachée sur le lot 6 099 121 du cadastre du Québec;

Les membres du comité étudient lesdits modèles en lien avec la réglementation sur les plans d'implantation et d'intégration architecturales et considèrent que certains critères ne sont pas respectés.

LEVÉE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Pierre Guyon, et unanimement résolu que l'assemblée est levée.

Il est 21h15

Yvon Tardy
Secrétaire du comité et
Directeur des services techniques

Alain Durand
Président du comité